

# Comment la diaspora impliquée dans l'enseignement en santé peut-elle aider Haïti ?

Schiller Castor, Harry Max Prochette et Wilmina Détournel

**Résumé:** À la faveur du séisme de 2010, Haïti a bénéficié de beaucoup d'aide externe en santé par l'intermédiaire des ONG, des volontaires étrangers et haïtiens d'origine. Malheureusement, l'aide est éparse, mal coordonnée et souvent sans but défini vers l'atteinte d'un objectif de rétablissement du système de santé écroulé. Avant le séisme, le système de santé avait besoin d'un renouveau. Après le séisme, la situation s'est empirée avec la perte de beaucoup de cadres, d'enseignants et d'autres intervenants de la santé. Les structures déjà déficientes ont été détruites. Haïti a donc un grand besoin d'aide. La diaspora possède des membres qui ont des expertises poussées en matière de santé. Ils sont en nombre appréciable et leurs connaissances sont diversifiées. Comment peuvent-ils aider Haïti ?



**Rezime:** Akoz tranbleman tè ki pase nan ane 2010 la, nan domèn lasante, Ayiti benefisyè anpil èd ki soti nan peyi etranje apati ONG yo, benevòl peyi etranje ansanm ak benevòl Ayisyen natif-natal. Malerezman, èd sa yo te epapiye toupatou, yo te mal kowòdone epi souvan yo pa te genyen yon objektif presi ki ta kab pou retabli sistèm lasante peyi a ki te kraze. Apre tranbleman tè a, sityasyon an te vin pi mal paske gen anpil pwofesyonèl nan domèn ansèyman ansanm ak lòt pwofesyonèl nan domèn lasante ki te pèdi lavi yo. Edifis pou bay swen lasante yo ki te deja sou lagraba te kraze. Ayiti bezwen tout kalite èd li kab jwenn. Dyaspòra a genyen anpil moun ki gen gwo ekspètiz nan domèn lasante. Yo anpil epi yo gen konnesans nan divès branch. Kijan pwofesyonèl sa yo kab ede Ayiti ?

## 1. INTRODUCTION

Le terme « diaspora » signifie « dispersion », en grec. On l'a utilisé à l'origine pour désigner la migration des savants grecs à travers le monde, puis repris pour souligner la dispersion des Juifs. De nos jours, la diaspora représente toute communauté qui a migré à l'étranger et dont la présence dans le pays d'accueil est durable. Haïti possède une diaspora, dont les membres se retrouvent un peu partout, notamment aux États-Unis, au Canada et en France. Depuis trois à quatre décennies, le pays connaît un flux migratoire sans précédent. Les tensions politiques, le chômage chronique, les catastrophes naturelles et la dégradation sociale ont poussé un grand nombre de nos compatriotes à s'exiler dans les pays du nord à la recherche d'une vie meilleure. Les diplômés partent à la fin de leurs études dans l'espoir de trouver un milieu favorable à leur épanouissement intellectuel. Selon une étude de la Banque mondiale, 80 % des cadres du pays partent après leur formation [1, 2]. On parle d'exode des cerveaux, un phénomène qui affecte beaucoup le pays.

Cette migration fait perdre au pays ses élites qui auraient pu contribuer à son développement. Ce sont les États industrialisés du nord qui profitent de cet apport humain et intellectuel [3]. Cela semble être une fatalité pour un pays comme Haïti qui a un si grand besoin de ses cadres. Le pays perd sa main-d'œuvre la plus qualifiée. L'exode des médecins et des

infirmières est particulièrement préoccupant. Le système de santé en souffre énormément. Cela se traduit par un manque d'effectifs et, par conséquent, par des soins insuffisants pour la population. Comment le pays peut-il se réapproprié une partie de ce capital du savoir et faire de ses expatriés des acteurs de développement ? Dans la présente étude, nous nous intéresserons à l'apport de la diaspora scientifique.

## 2. AIDE À L'UNIVERSITÉ D'ÉTAT D'HAÏTI

### A. L'offre et les besoins

La diaspora haïtienne compte dans ses rangs des professeurs, des chercheurs, des infirmières et des praticiens de haut niveau. Certains jouissent d'une reconnaissance internationale. Spécialisés dans divers domaines, ils sont d'un apport considérable pour leurs pays d'adoption et sont souvent bien intégrés dans leur communauté d'accueil. Un grand nombre de ces professionnels sont disposés à apporter leur aide à Haïti. Le pays a perdu pas mal de cadres pendant le séisme. Beaucoup de médecins et d'infirmières, parmi les plus compétents, ont péri dans le tremblement de terre. Haïti a un besoin urgent de renouveler ses effectifs médicaux. Le séisme a détruit presque toutes les infrastructures du pays. L'École nationale des infirmières, la Faculté de médecine ont été gravement endommagées. Ces bâtiments doivent être reconstruits physiquement.

C'est l'occasion plus que jamais d'opérer des changements et des restructurations en profondeur dans les programmes des différentes facultés de l'Université d'État d'Haïti (UEH). Il faut rendre uniforme la formation dans les universités privées et publiques sur tout le territoire. Il faut créer de nouveaux programmes en santé qui répondent aux besoins actuels de la population. Le développement de nouvelles spécialités comme la physiothérapie et l'ergothérapie devient une nécessité. Nous avons un nombre imposant d'amputés post-séisme qui doivent être réhabilités. Il faut également mettre l'accent sur la médecine préventive, les maladies infectieuses et la psychiatrie. La diaspora peut contribuer à la révision des curriculums des différentes facultés et s'impliquer dans la formation des étudiants en santé et des résidents en médecine.

## B. Comment la diaspora peut-elle aider l'UEH ?

Tout d'abord, il est important que la diaspora s'organise et fasse la collecte des informations sur ses membres. La création d'une base de données des expatriés permettrait de connaître les domaines de spécialisation et les expertises de chaque membre [4]. Les ressources seraient mobilisées en fonction des besoins et des projets établis. La coopération pourrait se faire sous forme de débats scientifiques, de forums, notamment sur les questions de restructuration de l'université. Des membres de la diaspora pourraient également effectuer un séjour de travail dans des domaines spécifiques tels que la réorganisation du curriculum des facultés ou la mise à jour des méthodes pédagogiques pour la formation des étudiants en santé. Afin d'assurer la pérennité des bénéfices de cette coopération, il est essentiel que le corps professionnel local soit directement impliqué à toutes les étapes de la démarche.

En encourageant le retour, même temporaire ou épisodique, de professeurs expatriés, l'UEH profiterait de leur expertise, soit par la mise en place d'activités, de colloques, de congrès ou de programmes de formation. Ce retour des expatriés pourrait se faire sur une base de bénévolat ou suivant un statut légal de professeur itinérant, rémunéré ou non selon l'entente établie au préalable avec les autorités de l'UEH.

Certaines activités de formation pourraient être organisées par téléconférence sur Internet. Toutes ces possibilités techniques nouvelles rendent de plus en plus facile la remise de travaux à distance. Les membres de la diaspora familiers avec ces nouvelles technologies pourraient jouer un rôle clé dans l'organisation et le développement d'un réseau virtuel pour l'UEH. Les autorités doivent donc saisir l'occasion qu'offrent les technologies de la communication et intégrer ces nouvelles ressources dans l'apprentissage. L'étudiant aura alors accès aux banques de données en ligne et même à des groupes de discussion ou à des forums d'échange.

Le pays manque d'infrastructures de télécommunication, ce qui risque de limiter les occasions de collaboration offertes par le Web. Mais avec le développement croissant d'Internet dans le pays, nous croyons que les étudiants profiteront, dans un avenir rapproché et avec plus de facilité, des échanges de savoirs et de compétences par l'intermédiaire du Web. L'UEH aurait ainsi l'occasion de se brancher à la communauté scientifique et de profiter de la coopération universitaire internationale.

Haïti possède des chercheurs de grande renommée sur le terrain. Les membres du groupe GHESKIO<sup>1</sup> accomplissent déjà un travail considérable dans la recherche sur les maladies infectieuses. La diaspora possède aussi des chercheurs de calibre international, très qualifiés, qui peuvent apporter leur expertise en ce domaine. La coopération en recherche vise avant tout une collaboration entre les experts locaux et ceux de la diaspora. Des échanges fructueux et de véritables liens pourraient se développer entre collègues, pour le plus grand bien du pays.

La recherche doit faire partie des objectifs de formation des étudiants en médecine. Les autorités doivent mettre en place des mécanismes pour attirer les chercheurs et même en garder quelques-uns dans leurs rangs. Elles doivent faire montre de souplesse et accepter le principe de la double nationalité ou du double emploi si l'on veut tirer profit du potentiel des expatriés hautement qualifiés. Des ententes interuniversitaires permettraient alors au professeur-chercheur d'être engagé sur une base temporaire, gardant son emploi dans son pays d'accueil tout en apportant son expertise à son pays d'origine.

## 3. AIDE À LA FORMATION COMMUNAUTAIRE

Le pays a de grandes faiblesses dans les soins de première ligne. Infirmières, sages-femmes et autres agents de santé jouent un rôle de premier plan dans le système de santé en Haïti. Pourtant, ils n'ont aucun statut légal et leur profession n'est pas reconnue [5]. Ils ont besoin d'être formés et encadrés de façon à ce que leurs actions puissent être efficaces.

Il faut également offrir un cadre légal d'intervention aux matrones en créant une école nationale d'infirmières sages-femmes et en intégrant la profession dans l'organigramme du Ministère comme faisant partie de la pyramide de soins primaires. Les sages-femmes bien formées sont capables de gérer les accouchements, elles sont en mesure de détecter les grossesses à risque et de les rediriger à temps. Elles peuvent jouer un rôle dans la réduction du taux particulièrement élevé de mortalité maternelle. ►

1. Groupe haïtien d'étude du sarcome de Kaposi et des infections opportunistes.

Il faut encourager le développement des centres communautaires qui font la promotion de la santé. Les agents de santé peuvent être utiles dans les campagnes d'éducation mettant l'accent sur les maladies infectieuses, la tuberculose, le VIH, la malaria, les MTS, le choléra et les maladies diarrhéiques.

Le séisme du 12 janvier 2010 nous rappelle à quel point nous ne sommes pas prêts pour les interventions en cas de catastrophes naturelles. Le pays doit augmenter sa capacité à répondre aux désastres et à gérer les risques. Il faut former des secouristes dans chaque ville. Ceux-ci sont des bénévoles, des volontaires recrutés dans la communauté et qui sont mobilisables rapidement. Ils seront formés selon les normes internationales de façon à ce qu'ils puissent intervenir efficacement en cas de désastre naturel. Des plans d'urgence doivent être montés et les participants pourront répéter des scénarios de catastrophe. À la fin de leur formation, ils devront être prêts à participer à des opérations de secours en cas d'urgence et capables de le faire.

Les sages-femmes, les agents de santé et les secouristes seront formés sur la base de séminaires, de sessions de formation et d'interventions pratiques sur le terrain. La coopération peut se faire aussi par l'envoi d'équipements et de personnels formés dans les soins paramédicaux.

#### 4. AIDE AUX HÔPITAUX

Le séisme a imposé un stress énorme au système de santé. Un nombre important d'hôpitaux publics et privés sont détruits et attendent d'être reconstruits [6]. Les survivants ont vécu beaucoup d'anxiété et un grand nombre d'entre eux sont en proie à des problèmes de santé mentale. La population de sans-abri et les déplacés sont vulnérables aux maladies infectieuses et aux accidents. L'épidémie de choléra, à elle seule, ajoute une forte pression sur le système de santé, qui doit augmenter ses capacités à prodiguer des soins. Les enfants, les femmes et les personnes âgées sont les plus touchés. Les hôpitaux ont besoin d'être plus performants. Ils doivent développer une unité d'urgence et une unité de soins intensifs fonctionnelles. Ils doivent aussi mettre l'accent sur les soins materno-infantiles et les soins de santé mentale. Le personnel médical et infirmier a donc besoin d'un soutien durable.

Les professionnels de la santé de la diaspora peuvent aider à assurer une continuité des soins dans les hôpitaux. L'aide peut être philanthropique. Elle peut se faire sur la base de volontariat. Elle peut aussi être rémunérée. Le professionnel s'engage alors à apporter son aide sur une base régulière. Ce partenariat a pour avantage de créer des opportunités pour une assistance clinique durable. Cette coopération peut se faire par le recrutement de médecins de la diaspora qui sont prêts à apporter leur appui aux hôpitaux. Ils intégreront les équipes sur place et prendront en charge des patients. Ils apporteront

leurs compétences et partageront leur savoir-faire par le truchement de la formation continue aux médecins en exercice. Ils aideront à l'encadrement des étudiants et des résidents en médecine en stage dans les hôpitaux. Le renforcement des compétences vise aussi tout le personnel soignant, les infirmières et le personnel technique, les travailleurs sociaux, les pharmaciens et les techniciens de laboratoire. La coopération peut également se faire par l'envoi d'équipements sanitaires et de matériel pour les hôpitaux. Tout cela est possible si la diaspora est intégrée dans l'équipe comme partenaire.

#### 5. AIDE À LA GESTION

En Haïti, il n'y a aucune norme qui régit la pratique médicale. Il n'existe pas un ordre médical qui garantit la compétence professionnelle des médecins. Il y a eu une tentative de création d'un ordre médical en 2005 à l'initiative de l'Association médicale haïtienne (AMH). Mais ce projet ne semble pas avoir vu le jour [7, 8]. L'État doit légiférer en créant un organisme indépendant de régularisation de la pratique médicale. Cet organisme coiffe les universités privées et publiques et veille à leur bon fonctionnement. Il accorde les permis de pratique aux nationaux et aux médecins étrangers désirant exercer sur le territoire. Il veille à ce que ses membres participent à des programmes de formation et de développement professionnel continu [9]. La diaspora peut aider à la mise en place d'un système de formation continue qui permet au médecin de faire la mise à jour de ses compétences.

Le mode de gestion des universités doit lui aussi être révisé. On assiste souvent à des crises à l'UEH et à des confrontations entre les étudiants et le rectorat. Le respect des codes de déontologie est parfois absent et les dirigeants sont dépassés ou ils laissent aller. La diaspora peut aider à la révision du mode de gestion des universités et permettre à l'enseignement supérieur de former des cadres qualifiés et performants sur tous les plans.

Le système de santé haïtien comprend une pyramide de soins. Les dispensaires et les centres de santé constituent le premier échelon. Les hôpitaux communautaires représentent la deuxième ligne. Les hôpitaux départementaux ont une plus grande capacité et les hôpitaux universitaires sont les centres tertiaires de référence. Ces différentes structures de soins sont gérées par des unités communales de santé, les directions départementales de santé et finalement le niveau central, comprenant les directions centrales. La diaspora peut jouer un rôle de conseil à la gestion de ces différentes structures de santé. Elle peut finalement aider l'Hôpital de l'Université d'État d'Haïti (HUEH) à remplir son mandat d'hôpital universitaire et tertiaire, à contribuer à rendre plus efficaces les hôpitaux départementaux dans leur service de deuxième ligne et à établir un réseau de communication fonctionnelle entre les différents niveaux de soins.

## 6. CONCLUSION

Depuis le séisme, nous constatons un grand élan de générosité de la diaspora envers le pays d'origine. Il convient d'exploiter cet élan pour le plus grand bien du pays. La diaspora intellectuelle commence déjà à s'organiser par l'intermédiaire de GRAHN-Monde. Il suffit de canaliser les efforts actuels vers des objectifs plus définis. Pour ce faire, il faut une franche collaboration, sans méfiance d'un côté et sans attitude hautaine de l'autre, entre les Haïtiens de l'intérieur et ceux de l'extérieur.

Les membres de la diaspora ont l'avantage de bien connaître le milieu. Ils n'ont pas besoin d'adaptation linguistique ni culturelle. Ils représentent une option intéressante pour le transfert des compétences. Certains manifestent clairement le désir d'apporter leur aide à la mère patrie. Malheureusement, ils sont souvent confrontés à des difficultés logistiques et ne sont pas toujours en mesure d'intervenir dans un cadre structuré leur permettant d'agir adéquatement.

La contribution de la diaspora scientifique n'est possible que s'il y a une ferme volonté du gouvernement haïtien d'entreprendre des réformes approfondies et soutenues du système de santé. La collaboration des différents acteurs de la santé, la mise en place de ressources financières suffisantes sont des conditions essentielles à la réussite de tout projet de développement en matière de santé. GRAHN-Monde pose déjà des actions concrètes avec l'organisation de la première conférence *Haïti-Santé'2012* dans le but de rendre possible cet échange tant souhaité. La volonté d'aider est clairement énoncée. Les acteurs en place devront profiter de cette opportunité qui est offerte pour aller de l'avant avec un tel projet. ■

## BIBLIOGRAPHIE

- 1. Mgounbou, V. Fuite des cerveaux: les pays les plus sollicités (2011). [En ligne] <http://www.afriqueexpansion.com/produits-africains-/1941-fuite-des-cerveaux-les-pays-les-plus-sollicites.html>
- 2. Fuite massive des cerveaux de certains pays les plus pauvres du monde, Actualités. Le groupe de la banque mondiale. 2011. [En ligne] <http://go.worldbank.org/7J357LTEE0>
- 3. Cheri Nigeria, C. Mobilisation des diasporas qualifiées au profit du développement de leur pays d'origine: Étude diagnostique. ENDA, Environnement et développement du tiers-monde (2005).
- 4. Barré, R., Hernandez, V., Meyer, J.-B., Vinck, D. Diasporas scientifiques, Comment les pays en développement peuvent-ils tirer parti de leurs chercheurs et ingénieurs expatriés? Instituts de recherche pour le développement. IRD éditions (2003). [En ligne] [http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins\\_textes/divers10-04/010031566.pdf](http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers10-04/010031566.pdf)
- 5. Pierre, M.R., Jacobs, A.M. Atelier de réflexion autour de la formation de sage-femme en Haïti.
- CMA/UNFPA, (2010). [En ligne] [www.unfpa.org/sowmy/resources/docs/library/R332\\_Pierre\\_ICM\\_UNFPA\\_Haiti\\_Atelier\\_de\\_reflexion\\_des\\_sages-femmes\\_Club\\_Indigo\\_draft\\_final.doc](http://www.unfpa.org/sowmy/resources/docs/library/R332_Pierre_ICM_UNFPA_Haiti_Atelier_de_reflexion_des_sages-femmes_Club_Indigo_draft_final.doc)
- 6. Forum de la diaspora haïtienne: Contribution à un programme stratégique de reconstruction et de développement pour Haïti 21 au 23 mars 2010. Recommandations consolidées. [En ligne] <http://www.oas.org/fr/sre/dai/docs/RECOMMENDATIONS%20-%20HAITIAN%20DIASPORA%20FORUM%20-Expanded.pdf>
- 7. Jean Harmel Demorcy. A quand un ordre médical en Haïti? Editorial, Umhazine, vol 1 n° 4 page 3.
- 8. L'ordre national des médecins haïtiens. Avant-projet de loi. Umhazine vol. 1 n° 4 page 25 – 31.
- 9. Merkur, S., Mladovsky, P., Mossialos, E., McKee, M. Analyse des systèmes et des politiques de santé: Est-ce qu'un apprentissage permanent et la validation des compétences garantissent la capacité des médecins d'exercer? OMS. [En ligne] [http://www.euro.who.int/\\_\\_data/assets/pdf\\_file/0003/79221/E93683.pdf](http://www.euro.who.int/__data/assets/pdf_file/0003/79221/E93683.pdf)

**Dr Schiller Castor, M.D., M.Sc.**, a obtenu son diplôme de docteur en médecine à l'Université d'État d'Haïti en 1990, puis a complété un M.Sc. en Physiologie Clinique au Centre de recherche de l'Hôpital Sainte-Justine à Montréal sous la direction du Dr Jean Claude Fournon en 1995. Dr Fournon dirigea son mémoire de maîtrise et l'initia à la physiologie cardiaque fœtale. Il a ensuite complété une année de résidence en médecine interne en 1998 et a reçu son Diplôme d'Études Spécialisées en médecine de famille à l'Université Laval à Québec en 2000. Il pratique la médecine d'urgence à l'Hôpital Pierre-LeGardeur, à Lachenaie au Québec. Depuis 2009, Il est chargé d'enseignement de clinique au département de médecine familiale et de médecine d'urgence de l'Université de Montréal. [schiller2803@hotmail.com](mailto:schiller2803@hotmail.com)

**Dr Harry Max Prochette, M.D.**, est diplômé de l'Université d'État d'Haïti en 1982 et a complété une résidence en médecine de famille à l'Université Laval à Québec en 1999. Il est actuellement Chef du département de médecine générale du Centre de Santé et Services Sociaux du Sud de Lanaudière (CSSSSL) et pratique au Centre Hospitalier Pierre Le Gardeur à Lachenaie, Québec. Il est membre du comité exécutif du Conseil des Médecins, Dentistes et Pharmaciens (CMDP) du CSSSSL. Il est aussi membre du comité exécutif du Département Régional de Médecine Générale (DRMG) de Lanaudière. Il collabore à l'Unité de Médecine familiale (UMF) du CSSSSL comme superviseur clinique et comme coresponsable de l'érudition clinique. Il est le 2<sup>e</sup> vice-président de l'Association des Médecins Haïtiens à l'étranger (l'AMHE) chapitre de Montréal; conseiller et responsable de projet à l'Association Solidarité Aquinoise (ASA), membre de la corporation du Centre d'Étude et de Coopération Internationale (CECI). [hmaxp@hotmail.com](mailto:hmaxp@hotmail.com)

**Wilmina Détournel, M.Sc. IPSN**, est détentrice d'un baccalauréat et d'une maîtrise en Sciences infirmières de l'Université de Montréal et détient également une certification comme praticienne spécialisée en néphrologie. Elle a supervisé les groupes de stage des étudiants en fin de baccalauréat de la faculté des sciences infirmières pendant 5 ans. Elle pratique actuellement au Centre Hospitalier de l'Université de Montréal à titre d'infirmière praticienne assurant le suivi des patients en néphrologie. Depuis de nombreuses années, elle agit comme bénévole dans différents organismes de bienfaisance touchant l'enseignement et les soins de santé. Elle est vice-présidente de l'Association Solidarité Aquinoise et participe chaque année, activement à la foire santé, clinique mobile de l'AMHE et de la Fondation des médecins Canado-haïtiens. [wilmina.detournel.chum@ssss.gouv.qc.ca](mailto:wilmina.detournel.chum@ssss.gouv.qc.ca)